

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-THÈCLE
MRC DE MÉKINAC

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle tenue le lundi 12 septembre 2011, à 20 heures, sous la présidence du maire Alain Vallée.

Sont présents:

André Lacombe, conseiller
Claudette Trudel Bédard, conseillère
André Beaudoin, conseiller
Tommy Plamondon, conseiller
Bertin Cloutier, conseiller

Est absent :

Jacques Tessier, conseiller

Autres présences: Louis Paillé, Julie Veillette et Jean-Yves Piché

Rés. 2011
09-283 :

Ouverture de la séance

Il est proposé par Claudette Trudel Bédard, appuyé par André Beaudoin et il est résolu unanimement d'ouvrir la séance à 20 h 00.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2011
09-284 :

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Tommy Plamondon, appuyé par Bertin Cloutier et il est résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour suivant avec la mention de laisser ouvert le point «Affaires nouvelles»:

1. Ouverture de la séance.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 août 2011.
4. Correspondance.
5. Comptes et état des revenus et dépenses.
6. Questions de l'assistance.
7. A) Assemblée publique de consultation pour le règlement 280-2011.
B) Adoption du second projet de règlement 280-2011 modifiant le règlement de zonage no-8-90 pour la zone 29.
C) Avis de motion pour le règlement 280-2011.
8. Don à la Coopérative de Solidarité Santé de Sainte-Thècle.
9. Engagement d'un directeur des travaux publics.
10. Subvention de la taxe sur l'essence/Offre de services de Synergis pour les travaux dans les rues Vallée et de la Montage (phase 1 et avis faunique).
11. A) Camping Domaine Lac et Forêt/demande d'autorisation pour construction

d'un bâtiment servant de poste d'accueil, dépanneur et restaurant.

B) Camping Domaine Lac et Forêt/demande de branchement au réseau d'eau municipal.

12. Autorisation de signature pour l'entente d'entraide mutuelle régionale des services d'incendie.
13. Valérie Buist (Belle à Croquer)/demande d'installer une affiche dans la rue Masson.
14. VIACTIVE/Demande d'utilisation de la salle Aubin.
15. Chambre de Commerce de Mékinac/adhésion 2011-2012.
16. Formation de secouristes (CSST).
17. Société Mutuelle de Prévention Inc. /recommandation.
18. Engagement de pompiers volontaires.
19. Agrandissement de la Coop Santé.
20. Lumières de rues aux intersections des chemins au nord du lac du Jésuite.
21. Demande de Sébastien Moreau.
22. Directeur général/ formation Sécurité civile, colloque Rues principales et congrès FQM.
23. CSN/Griefs 2011-11, 2011-12, 2011-13 et 2011-14.
24. Fossé entre les propriétaires de la rue des Hêtres et le terrain de baseball.
25. Lebel Asphalte/demande d'extension .
26. CDR/2è atelier de transfert.
27. Financement des travaux PRECO dans les rues Saint-Gabriel et Lavoie (reporté au 13 septembre 2011).
28. Questions de l'assistance.
29. Affaires nouvelles :
A) Hibon/réparation de soufflantes pour station d'épuration des eaux usées.
B) Opération Enfant soleil/salle Aubin.
30. Ajournement ou levée de la séance.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2011
09-285 :

Adoption du procès-verbal de la séance du mois d'août 2011

Il est proposé par André Beaudoin, appuyé par Bertin Cloutier et il est résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 8 août 2011, tel que rédigé.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Correspondance reçue en août 2011

Ministère des Affaires municipales, des régions et de l'occupation du territoire

Il nous informe d'un versement semestriel d'une aide financière, payable sur 20 ans, dans le cadre du programme d'assainissement des eaux municipales au montant de 1 258.40 \$ le 12 septembre 2011.

Association des directeurs municipaux du Québec

Mini-Scribe nous parle de l'indexation des droits relatifs à l'exploitation d'une carrière ou sablière ainsi que de la déclaration obligatoire en matière d'équité salariale. De plus, le 1^{er} septembre 2011 entre en vigueur l'article 112.0.1 de la Loi sur la qualité de l'environnement. Cet article prévoit que toute poursuite pénale pour une infraction à une disposition d'un règlement adopté en vertu de la L.Q.E. et dont l'application relève d'une municipalité, peut être intentée par la municipalité sur le territoire de laquelle l'infraction a été commise.

Association des riverains pour la protection du Lac Croche de Sainte-Thècle

Il nous demande un suivi sur différents dossiers en cours soit : le rapport de la rencontre du 6 juin, le panneau du débarcadère, l'évaluation foncière des propriétaires, la liste des propriétaires d'embarcations à moteur, la tonte du gazon au parc Saint-Jean-Optimiste

Carrefour jeunesse emploi de Mékinac

Le Carrefour Jeunesse-Emploi offre aux employeurs qui recherche des employés pour combler un emploi de l'aide afin d'avoir le candidat potentiel.

Centre de Santé et des services sociaux de la Vallée de la Batiscan

Le CSSSVB nous invite à participer à l'événement *Rendez-vous* d'automne du 1^{er} au 31 octobre 2011. Cet événement vise la pratique d'activités physiques automnales chez les familles et à mettre en valeur les activités de marche et de vélo de notre municipalité.

Commission de protection du territoire agricole du Québec

La Commission nous informe qu'elle a reçu notre demande d'autorisation pour le dossier de Monsieur Cyril Sancey et qu'au cours des prochaines semaines, ils procéderont à l'étude détaillée du dossier.

Coop de solidarité multiservices Montauban

La Coop nous invite à leur conférence de presse du jeudi 25 août 2011, concernant le lancement officiel des travaux de la Coop de Solidarité Multiservices Montauban.

Coopérative de Solidarité Santé de Ste-Thècle

La Coopérative de Solidarité Santé de Ste-Thècle nous a fait parvenir ses états financiers au 31 décembre 2010, réalisés par la firme de comptable Dessureault, Lemire, Désaulniers, Gélinas et Lanouette.

Domaine Lac et Forêt

Les nouveaux propriétaires du Domaine Lac et Forêt nous remercie pour le bouquet de fleurs que nous leur avons donné.

Ginette Laliberté et Rosemont Naud

Suite à la demande de Madame Laliberté et Monsieur Naud du 29 août dernier, les employés de la municipalité ont procédé à la finition de leur terrain relativement aux travaux dans le Carré Proteau.

Héma-Québec

L'Équipe d'Héma-Québec remercie les 143 personnes qui ont fait don de leur sang lors de cet événement soigneusement préparé.

MRC Mékinac

La MRC nous envoie la résolution numéro 11-08-146 concernant le protocole de gestion et d'utilisation des appareils régionaux (déchiqueteur, caméra, boîte de tranchée, etc.)

Société d'Habitation du Québec

Le SHQ nous envoie les états financiers où l'on voit un déficit de 24 352 \$ dont, 90% sera absorbé par le gouvernement et le 10% par la municipalité, ce qui donne un montant de 2 435 \$.

Sûreté du Québec

Le Sûreté du Québec nous envoie le bilan d'activités du 1^{er} avril 2010 au 31 mars 2011. Ce rapport, bien que succinct, met en évidence l'ampleur du travail réalisé par les quelque 700 employés de la Sûreté du Québec.

Rés. 2011
09-286:

Dépôt de la correspondance

Il est proposé par André Lacombe, appuyé par Tommy Plamondon et il est résolu unanimement d'autoriser le dépôt de la correspondance du mois d'août 2011

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Liste de dépenses incompressibles effectuées pendant le mois d'août 2011 (réf. résolution 2011-01-007)

<hr/>		
0000. Caisse Populaire (Salaires des élus pour Août 2011)		
- Vallée Alain	944.36	
- Lacombe André	485.96	
- Plamondon Tommy	485.96	
- Tessier Jacques	485.96	
- Beaudoin André	485.96	
- Cloutier Bertin	485.96	
- Trudel-Bédard Claudette	485.96	3 860.12
0000. Caisse Populaire (Salaires semaine du 06-08-2011)		
- Paillé Louis	630.70	
- Piché Jean-Yves 1 paie + 2 sem. vacances	2 148.24	
- Dumas Louise	454.00	
- Boutet France	71.29	
- Ricard Jacques	85.20	
- Prince Mélanie	302.36	
- Lafrenière Louis-Philippe	403.47	
- Lamarre Gilles	510.85	
- Dionne Danny	713.31	
- Genoie Michel	431.09	
- Vallée Laurence	95.79	
- Béland Ricard Maxime	515.41	
- Clément Vanessa	359.18	
- Delcourt Samuel	297.23	
- Jacob Maude	369.03	
- Bourassa Laurie	134.05	
- St-Amant Annabelle	295.22	
- Gagnon Alex	177.62	
- Lavoie Philippe	126.79	8 120.83
<hr/>		

0000. Caisse Populaire (Salaires semaine du 13-08-2011)		
- Paillé Louis	630.70	
- Piché Jean-Yves	602.39	
- Dumas Louise	454.00	
- Vallée Yves	554.18	
- Boutet France	75.26	
- Magnan Sylvain	570.46	
- Béland Ricard Maxime	398.67	
- Boutet Normand	401.98	
- Prince Mélanie	302.36	
- Lavoie Philippe	91.78	
- Ricard Jacques	103.03	
- Veillette Julie	656.09	
- Genois Michel	437.76	
- Clément Vanessa	364.10	
- Delcourt Samuel	410.67	
- Jacob Maude	378.87	
- Bourassa Laurie	148.57	
- Gagnon Alex	61.18	
- Ratelle Louis-Philippe	148.57	
- Lamarre Gilles	464.95	7 255.57
0000. Caisse Populaire (Salaires semaine du 20-08-2011)		
- Paillé Louis	630.70	
- Dumas Louise	194.88	
- Lavoie Philippe	91.78	
- Vallée Yves	554.19	
- Boutet France	75.26	
- Veillette Julie	656.09	
- Ricard Jacques	268.65	
- Boutet Normand	398.14	
- Béland Ricard Maxime	109.02	
- Magnan Sylvain	498.90	
- Genois Michel	434.42	
- Lamarre Gilles	464.96	
- Dionne Danny	372.03	
- Vallée Laurence	15.53	
- Gagnon Alex	90.48	4 855.03
0000. Caisse Populaire (Salaires semaine du 27-08-2011)		
- Paillé Louis	630.70	
- Vallée Yves	554.18	
- Boutet France	75.26	
- Veillette Julie	656.09	
- Ricard Jacques	286.45	
- Boutet Normand	394.29	
- Prince Mélanie	302.36	
- Béland Ricard Maxime	126.19	
- Magnan Sylvain	498.90	
- Genois Michel	431.09	
- Lamarre Gilles	499.75	
- Vandal Mathieu	147.76	
- Dionne Danny	372.03	4 975.05
0000. Caisse Populaire (Salaires des pompiers Août 2011)		
- Beaudoin André (premier répondant) 4 sorties	80.00	
- Beaudoin André (pompier)	408.01	
- Carrier Lucien	38.79	
- Francoeur Yvan	87.55	
- Plamondon Tommy (premier répondant) 3 sorties	62.06	
- Éric Marcotte	41.38	
- Magnan Stéphane	80.17	
- Plamondon David	80.17	

- Mongrain St-Laurent Yves (p.r.) 3 sorties	62.06	
- Mongrain St-Laurent Yves (pompier)	80.17	
- Gavillet Martin	67.24	
- Dionne Danny	80.17	
- Bacon Stéphane	80.17	1 247.94

SOUS-TOTAL DES SALAIRES : **30 314.54**

0000. Télus : Téléphone Pavillon St-Gabriel	137.08
0000. Télus : téléphone Parc St-Jean Optimiste	118.43
0000. Télus : Téléphone bibliothèque	69.44
0000. Télus : téléphone caserne	69.52
0000. Télus : téléphone Hôtel de Ville	958.19
0000. Bell Mobilité : Cellulaire du maire et de l'inspecteur	100.49
0000. Visa: droits annuels barrages,4 gilets sauveteurs	676.09
0000. Hydro-Québec : Électricité Hôtel de ville	2 772.88
0000. Hydro-Québec : Chauffage h. de ville	40.74
0000. Hydro-Québec : Éclairage de rues	2 111.20
0000. Revenu Québec : DAS provinciales pour juillet 2011	13 753.93
0000. Revenu Canada : DAS fédérales régulières juillet 2011	2 629.82
0000. Revenu Canada : DAS fédérale tx réduit juillet 2011	2 648.17
0000. Kubota : location tracteur	669.05
0000. Ascenseurs Thyssenkrupp : entretien ascenseur	258.89
0000. Location photocopieur	917.10
0000. Béton Crête: trottoirs N-Dame, Villeneuve, St-Gabriel	1 461.09
0000. Coop Univert : semence parc St-Jean	260.07
0000. Centre de rénovation Unimat : œillets bancs balançoires	79.21
4518 Labrie, pièces pour camion ordures	831.29
4545 Assurances collectives, Croix bleue, Août 2011	2 376.65
4546 CSN : Cotisation syndicales Juillet 2011	592.25
4547 Corporation transport adapté : remb. subvention MTQ	25 767.00
4548 DON : Coop. Santé Ste-Thècle pour fonctionnement	60 000.00
4549 Lefebvre Alain : remb. ajustement taxes	163.91
4550 Poisson Robert:aide fin..aux entreprises Annulé, refus	-
4551 Pitney Bowes : location timbreuse juillet 2011	249.26
4552 Pitney Works : timbres juillet 2011	569.62
4553 Vallée Secrète, sortie P.A.L	215.93
4554 Promotion Ste-Thècle, Aide financière domiciliaire	2 705.71
4479 Aquam: gilets sauveteurs, annulé chèque car payé VISA	-52.09
4555 Fédération québécoise : formation éthique pour les élus	637.98
4556 Robert Veillette : entretien gymnase été 2011	350.00
4557 Paysagiste Claudette Piché: aménag. PRECO C. Proteau	1 058.46
4558 Croix Bleue : assurance Collectives septembre 2011	3 855.14

SOUS-TOTAL DES PRÉA ET CHÈQUES **129 052.50**

0000 Caisse Populaire de Sainte-Thècle	
- Dépôt REER juillet 2011	3 583.12
- Frais d'int.emprunt temporaire PRECO St-Gabriel, #7	1 754.67
- Frais d'int. emprunt tempo. PRECO Villeneuve, #12	3 038.57
- Frais de relevé Août 2011	5.00
	8 381.36

SOUS-TOTAL DES DÉPENSES AOÛT 2011 **167 748.40**

AUTRES DÉPENSES

Rose-Ange Trudel : Remb. de taxes	890.73
Aciers G.M : tuyau, plaques trottoirs, tuyau St-Gabriel	969.70
Aciers J. Boucher : poteau Hydro usagé terrain tennis	313.29
Assoc. des directeurs municipaux : code éthique	148.10
Beaudoin André : kms unité d'urgence, réunion MRC	26.80
Canadien National : Signaux avec et sans barrières	1 174.27

Centre gestion équip. roulant: juillet (camion incendie)	2 184.38
Centre rénovation Unimat : pré-lart bibliothèque	3 711.70
Clément Morin : achat livres bibliothèque	353.27
Compt. d'escompte Moreau : encre, papier, ruban, ...	264.95
Corp. Transport adapté Mékinac: autobus sorties P.A.L.	284.30
Dicom : pancartes de rues	19.61
Diesel Guy Trudel : rép. et ajustement camion vidange	166.78
Distribution Robert : produits nettoyage h. ville	311.69
Dontigny Réjean: terre, parc, garage, transport, foulage	2 242.84
Durocher Daniel : Lumières rues,	346.33
Éditions juridiques FD : renouv. annuel code civil	93.45
Entreprise Crête : concassé N.-Dame, Jésuite+ garage	1 078.03
Entreprise Roger Bacon : Essence pour camions	3 454.00
Excavations Jovanex : terre pour Parc St-Jean et garage	740.51
G.A. Automobile : lavage/cire camion ordures, GMC	216.10
Garage Claude Lamarre : pneu tracteur gazon	180.15
G. Paquin: ponceau, accott., stationnement Jésuite ...	8 666.35
Général Surplus : mèches	49.43
Groleau TéléCâble : juillet à décembre 2011	210.00
Groupe C.L.R. : Location portatif et syst. commun.	607.34
Group. forestier Champlain: travaux dégagement	170.89
Marcel Guimond : service de niveleuse	2 392.43
Intégrair : entretien préventif CLE	290.51
JM Sports : filtre air, spring, scie Makita	107.07
Laboratoire Environnex : Analyse eau janv. 2011+août	947.86
Lafrenière Louis-Philippe : remb. kms chien+Jésuite	30.40
Lamarre Gilles : Remb. kms pour utilisation camion	157.60
Lignco : Lignes d'arrêt, traverse d'écoliers...	774.69
Linde : oxygène à souder	20.96
Loc. Patrice Raïche : Réparation aqueduc Notre-Dame	682.58
M.R.C. : enfouissement, fosses, inspecteurs	107 636.10
Machineries Lourdes W. St-Arnault : niveleuse	3 132.94
Marché Bonichoix: aliments P.A.L.,	13.07
Martel, J.Y : transp. et disp. contenants Éco-Centre (4x)	888.60
Mauricie Réfrigération : vérification	117.06
Paillé Louis : réunion M.R.C. St-Tite	10.00
Parc de l'Île Melville : arbre en arbre	291.71
Pierre Naud : bancs balançoires, trottoirs,	2 550.53
Poste Canada : Frais bulletin août 2011	194.58
Pro plus : produits hôtel de ville	769.59
Quinc. Lafrance : clés, nettoyeurs, ampoules, peinture,...	328.59
Réseau Loisir Mékinac : sortie P.A.L Mékin'Art	75.00
R. Léveillé Extincteur : recharge et entretien	110.63
Sécurité de Francheville : Agents dans municipalité	383.89
Services de pneus : mèche camion vidange	11.39
Services Matrec : collecte juillet 2011	1 891.16
SignoPlus : 2 pancartes, «baignade interdite »	78.38
Syst. Bureautique SBM :	809.03
Ultramar : Diesel camion vidange	562.03
Vallée Alain : frais de déplacement	17.60
SOUS-TOTAL AUTRES DÉPENSES AOÛT 2011	154 150.97
TOTAL DES DÉPENSES AOÛT 2011	321 899.37

Rés. 2011
09-287 :

Approbation des comptes

Il est proposé par André Beaudoin, appuyé par André Lacombe et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle adopte les comptes du mois d'août 2011 au montant de 321 899.37 \$

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Questions de l'assistance :

Yvon Richard demande si les pneus seront ramassés au réservoir d'eau potable.

Assemblée publique de consultation pour le règlement 280-2011

Le maire explique l'objet du règlement et demande aux personnes présentes de s'exprimer sur le projet de règlement 280-2011 modifiant le règlement de zonage 8-90 pour permettre les usages de classe publique du Groupe iii) espaces vert et la classe commerciale, sous classe commerce lourd Groupe ii) Hôtellerie à la zone 29 A.

Il informe le public que cette modification est pour permettre l'exploitation d'un gîte du passant ainsi que l'installation de tentes de prospecteur au 2750 chemin Saint-Thomas à Sainte-Thècle.

Aucune question n'est posée concernant cette modification de règlement.

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE MÉKINAC
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-THÈCLE

2eme PROJET

RÈGLEMENT : No. 280-2011

RE : RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT
DE ZONAGE
#8-90 CONCERNANT L'AJOUT D'USAGE À LA
ZONE 29.

ATTENDU QUE la Municipalité a adopté en vertu le *Règlement de zonage en vertu de la Loi sur l'aménagement et l'Urbanisme*;

ATTENDU QU'EN vertu de l'article 130.1 de la Loi, le conseil municipal peut modifier son règlement de zonage;

ATTENDU QUE le règlement de zonage a déjà été modifié;

ATTENDU QUE le conseil désire apporter des modifications au règlement de zonage;

Rés. 2011-09-288 :

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR BERTIN CLOUTIER, APPUYÉ PAR TOMMY PLAMONDON ET RÉSOLU QUE LE RÈGLEMENT NO 280-2011 QUI SUIT EST ADOPTÉ :

Article 1 : Titre du règlement

Le présent règlement porte le titre de "Règlement no. 280-2011 modifiant le règlement de zonage #8-90 concernant l'ajout d'usage à la zone 29A.

Article 2 : Préambule

Le préambule du présent règlement en fait partie intégrante.

Article 3 : But du règlement

Le présent règlement vise à ajouter un usage afin de mieux répondre au besoin du milieu.

Article 4 : Modification de la grille des spécifications

La grille des spécifications est modifiée de la façon suivante :

Un "X" est ajoutée, pour la zone 29, vis-à-vis la classe publique, Groupe iii) espaces vert;

Un "X" est ajoutée, pour la zone 29, vis-à-vis la classe Commercial, sous classe Commerce Lourd Groupe ii) Hôtellerie.

.

Article 6 : Entrée en vigueur

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

ADOPTÉ À SAINTE-THÈCLE

Ce 12^{ème} jour de septembre 2011.

M. Alain Vallée, maire

M. Louis Paillé, Directeur Général

Avis de Motion :

André Beaudoin donne avis de motion qu'il présentera à une séance ultérieure un règlement modifiant le règlement de zonage 8-90 concernant l'ajout d'usages à la zone 29A

Rés. 2011
09-289 :

Don à la Coopérative de Solidarité Santé de Sainte-Thècle

CONSIDÉRANT que la Fondation de la Coopérative de Solidarité Santé de Sainte-Thècle a versé un montant de 60 000 \$ à la Municipalité de Sainte-Thècle pour l'investir dans la santé;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Tommy Plamondon, appuyé par Claudette Trudel Bédard et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accorde une aide financière de 60 000 \$ à la Coopérative de Solidarité Santé de Sainte-Thècle.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2011
09-290 :

Engagement d'un directeur des travaux publics

CONSIDÉRANT que la municipalité a créé un poste cadre de directeur des travaux publics;

CONSIDÉRANT que plusieurs candidats ont déposés leur curriculum vitae pour ce poste;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Bertin Cloutier, appuyé par Tommy

Plamondon et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle engage Monsieur Jean-Yves Piché comme directeur des travaux publics (poste cadre) pour une période minimale de cinq (5) ans à partir de ce jour et autorise le maire à signer pour et au nom de la municipalité l'entente intervenue entre lui et la municipalité.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2011
09-291 :

Subvention de la taxes sur l'essence/Offre de service de Synergis pour des travaux dans les rues Vallée et de la Montagne.

CONSIDÉRANT que la municipalité a reçu des offres de services d'un biologiste pour effectuer des études d'impact environnemental pour les travaux à réaliser dans les rues Vallée et de la Montagne;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par André Lacombe, appuyé par André Beaudoin et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accepte les deux offres de service de Synergis pour les travaux suivants : Évaluation phase 1 pour les lots 86A, 87A, 88C et 88D au coût de 1 200 \$ plus taxes et l, avis faunique pour les lots 86A, 87A, 88C et 88D au coût de 1 150 \$ plus taxes.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2011
09-292 :

Camping Domaine Lac et Forêt/demande d'autorisation pour la construction d'un bâtiment servant de poste d'accueil, dépanneur et restaurant.

CONSIDÉRANT que la camping Domaine Lac et Forêt demande l'autorisation de construire un nouveau bâtiment pour regrouper le poste d'accueil, le dépanneur et le restaurant à l'entrée du terrain de camping;

CONSIDÉRANT que ces activités sont déjà présentes sur le terrain de camping;

CONSIDÉRANT que dans notre règlement de zonage pour les terrains de camping, l'usage numéro 7610 ne fait pas mention des activités de dépanneurs et de restaurants;

CONSIDÉRANT que normalement un terrain de camping comporte de commodités comme; poste d'accueil, toilettes, douches, piscine, dépanneur, casse-croûte, salle communautaire, etc.;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Tommy Plamondon, appuyé par André Lacombe et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle autorise la construction d'un bâtiment servant de poste d'accueil, de dépanneur et de restaurant sur le terrain du Camping Domaine Lac et Forêt et autorise que ce bâtiment n'est pas de marge avant par rapport au chemin de la 12^{ème} Avenue du lac croche sud à Sainte-Thècle.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2011
09-293 :

Camping Domaine Lac et Forêt/demande de branchement au réseau d'eau municipal

CONSIDÉRANT que la municipalité avait autorisé le camping Domaine Lac et forêt à se raccorder au réseau d'eau municipal en 1991 (résolution 305-11-91) et que ce dernier ne s'est jamais raccordé au réseau d'eau municipal;

CONSIDÉRANT que le nouveau propriétaire du camping Domaine Lac et forêt nous demande de se raccorder au réseau d'eau municipal;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par André Beaudoin, appuyé par Claudette Trudel Bédard et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-

Thècle autorise le branchement du camping Domaine Lac et Forêt au réseau d'eau municipal aux conditions suivantes :

- De défrayer cinquante pourcent (50%) du coût des travaux du tuyau de quatre (4) pouces ainsi que les travaux pour effectuer la traverse de la route 153 (Chemin Saint-Pierre Nord).
- De défrayer le coût du branchement au réseau, tel que stipulé au règlement 54-93.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2011

09-294 :

Autorisation de signature pour l'entente d'entraide mutuelle régionale des services d'incendie

CONSIDÉRANT que l'entente d'entraide mutuelle régionale des services d'incendie doit être modifié et renouvelé;

CONSIDÉRANT que les membres du conseil municipal ont pris connaissance de la nouvelle entente d'entraide mutuelle des services d'incendie;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Claudette Trudel Bédard, appuyé par Tommy Plamondon et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle autorise le maire et le directeur général et à signer l'entente d'entraide mutuelle régional des services d'incendie avec les municipalités de Lac-Aux-Sables, Saint-Adelphe, Notre-Dame-de-Montauban, la régie intermunicipale d'incendies de la Vallée du Saint-Maurice et la Régie des incendies du Centre-Mékinac.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2011

09-295 :

Valérie Buist (Belle à Croquer)/demande d'installer une affiche commerciale dans la rue Masson

CONSIDÉRANT la demande de Valérie Buist d'installer un panneau d'affichage de son commerce sur le poteau d'Hydro-Québec au coin des rues Masson et Grenier;

CONSIDÉRANT que la municipalité a installé un panneau pour son commerce au coin des rues Masson et Saint-Jacques;

CONSIDÉRANT que permettre l'installation d'un panneau d'affichage au coin des rues Masson et Grenier ouvrirait la porte à d'autres commerces d'afficher à cet endroit et finirait par nuire à la circulation;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par André Beaudoin, appuyé par Tommy Plamondon et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle n'accorde pas l'autorisation à Madame Valérie Buist de Belle à Croquer d'installer un panneau affichant la direction de son commerce au coin des rues Masson et Grenier.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2011

09-296 :

VIACTIVE/demande d'utilisation de la Salle Aubin

CONSIDÉRANT que Louise Trottier, responsable de Viactive à Sainte-Thècle, nous demande l'utilisation gratuite de la salle Aubin pour permettre à la population la pratique d'activité physique;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Tommy Plamondon, appuyé par André Lacombe et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accepte de prêter la salle Aubin gratuitement à Viactive de Sainte-Thècle pour leur activité physique et ce à compter du 3 octobre 2011 jusqu'à la fin avril 2012 à

raison d'une heure semaine, soit les lundis de 9h30 à 10h30 et aussi pour la journée du 28 octobre 2011 de 8h30 à 16h30.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2011
09-297 :

Chambre de Commerce de Mékinac/adhésion 2011-2012

Il est proposé par Claudette Trudel Bédard, appuyé par André Lacombe et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accepte d'adhérer à la Chambre de commerce de Mékinac pour la période du 1^{er} mai 2011 au 30 avril 2012 au coût de 114.00 \$.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2011
09-298 :

Formation de secouriste (CSST)

Il est proposé par Tommy Plamondon, appuyé par Claudette Trudel Bédard et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle envoie Sylvain Magnan à la formation de secouristes en milieu de travail les 13 et 20 octobre 2011 à Saint-Tite. Ses dépenses de repas et de déplacement lui seront remboursées par la municipalité.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2011
09-299 :

Société Mutuelle de Prévention Inc. /Recommandation

CONSIDÉRANT que la Société mutuelle de Prévention Inc. nous demande d'élaborer un programme de prévention spécifique à notre établissement;

CONSIDÉRANT que des éléments représentent des risques graves pour la sécurité et l'intégrité physique de nos travailleurs;

CONSIDÉRANT que la Société mutuelle de Prévention Inc. nous demande de prendre des actions sur les points suivants : l'achat d'équipements spécifiques, l'élaboration de procédures claires et définies, la formation de nos travailleurs et une gestion efficace de la santé et la sécurité dans notre municipalité;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Claudette Trudel Bédard, appuyé par André Lacombe et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle mandate le directeur des travaux publics pour faire une liste des équipements avec leur coût ainsi que les actions à prendre pour satisfaire aux recommandations de la Société mutuelle de Prévention Inc.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2011
09-300 :

Engagement de pompiers volontaires

CONSIDÉRANT que M. André Beaudoin, directeur du service d'incendie de la municipalité, a évalué trois nouveaux pompiers volontaires à être engagés par la municipalité depuis environ six (6) mois;

CONSIDÉRANT que le service des incendies compte actuellement dix-sept pompiers volontaires incluant le directeur ;

CONSIDÉRANT que M. André Beaudoin, directeur du service d'incendie de la municipalité, recommande l'engagement de ces trois nouveaux pompiers volontaires pour le service d'incendie de Sainte-Thècle;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par André Lacombe, appuyé par Tommy Plamondon et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle

- autorise l'embauche de Steve Proteau, Pascal Davidson et Steve Boisseau comme pompiers volontaires du service d'incendie de Sainte-Thècle.

CONDITIONNELLEMENT :

- à leur disponibilité.
- à ce que ces personnes soient jugée apte physiquement, par un médecin, à devenir membre du service et ce, à la suite d'un examen médical. Référence : article 6.1 du règlement 166-2000.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2011
09-301 :

Agrandissement de la bâtisse de la Coop Santé

CONSIDÉRANT le projet d'agrandissement de la bâtisse municipale situé au 115 rue Lacordaire pour abriter un dentiste et denturologue;

CONSIDÉRANT que les coûts de ce projet d'agrandissement sont estimés à environ 200 000\$;

CONSIDÉRANT que la municipalité peut bénéficier d'aide financière de partenaire pour réaliser ce projet d'agrandissement soit de la Caisse populaire Desjardins Sainte-Thècle-Saint-Adelphe, de la Fondation de la Coopérative de Solidarité Santé de Sainte-Thècle, de la MRC de Mékinac (Pacte rural) et du CLD de Mékinac;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Claudette Trudel Bédard, appuyé par Tommy Plamondon et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle

- accepte d'investir un montant maximum de 50 000 \$ à même le fonds général de la municipalité comme participation à l'agrandissement de la bâtisse municipale du 115 rue Lacordaire à Sainte-Thècle.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2011
09-302 :

Lumières de rues aux intersections des chemins au Nord du Lac du Jésusite

CONSIDÉRANT que le budget municipal prévoit l'installation d'une lumière de rue annuellement et ce aux endroits jugés dangereux;

CONSIDÉRANT qu'une lumière de rues a déjà été installée cette année;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Tommy Plamondon, appuyé par Claudette Trudel Bédard et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle n'acquiesce pas à la demande d'installation de trois lumières de rues de l'Association des propriétaires de chalets du Lac du Jésusite soit à trois intersections du chemin Joseph-Saint-Amant soit au chemin des Cèdres, au chemin des Bouleaux et au chemin des Merisiers.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2011
09-303 :

Demande de Sébastien Moreau et de Sonya Vallée pour le bris de leur panier de basket-ball

CONSIDÉRANT la demande de Sébastien Moreau et Sonya Vallée de rembourser

leur panier de basket-ball qui a été brisé par le camion de vidange;

CONSIDÉRANT que ce panier était au dessus de la rue et n'avait pas la hauteur requise soit 14 pieds;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Bertin Cloutier, appuyé par Tommy Plamondon et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle ne rembourse pas le panier de basket-ball de Sébastien Moreau et Sonya Vallée qui fut brisé par le camion de vidanges.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2011

09-304 :

Directeur général/formation en sécurité civil, colloque Rues Principales et congrès FQM

Il est proposé par André Lacombe, appuyé par Claudette Trudel Bédard et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle autorise le directeur général à participer aux activités suivantes : une formation en sécurité civil le 20 septembre à Batiscan, le colloque de Rues Principales le 28 septembre et le congrès de la FQM les 29, 30 septembre et 1^{er} octobre 2011. Les frais de séjour et de kilométrage seront remboursés par la municipalité.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2011

09-305 :

CSN/Griefs 2011-11, 2011-12, 2011-13 et 2011-14

CONSIDÉRANT que le syndicat régional des employés municipaux de la Mauricie CSN a déposé quatre (4) griefs concernant l'emploi de la concierge;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Tommy Plamondon, appuyé par André Lacombe et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle ne fait pas foi des griefs 2011-11, 2011-12, 2011-13 et 2011-14.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2011

09-306 :

Fossé entre les propriétaires de la rue des Hêtres et le terrain de baseball

CONSIDÉRANT que la municipalité avait installé un drain et avait comblé le fossé à la demande des propriétaires de la rues des Hêtres adjacent au terrain de baseball;

CONSIDÉRANT que ce drain est bouché par des racines d'arbres et que les terrains des propriétaires de la rue des Hêtres restent tremper;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Bertin Cloutier, appuyé par Tommy Plamondon et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle autorise le directeur des travaux publics à faire un fossé sur notre terrain afin de régler le problème d'humidité sur les terrains des propriétaires de la rue des Hêtres et le terrain de baseball.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2011

09-307 :

Lebel Asphalte/demande de report de la date de fin des travaux

CONSIDÉRANT la demande de Lebel Asphalte de reporter d'une semaine la fin des travaux d'asphaltage dans diverses rues dans la municipalité;

CONSIDÉRANT que Lebel Asphalte nous fait cette demande suite aux mauvaises conditions climatiques et aussi aux dépenses supplémentaires pour le transport du au

Festival Western;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Bertin Cloutier, appuyé par André Lacombe et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accepte de reporter au 23 septembre 2011 pour la fin des travaux d'asphaltage pour le contrat de Lebel Asphalte.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2011
09-308 :

CDR – atelier de transfert d'expérience

Il est proposé par Tommy Plamondon, appuyé par André Lacombe et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle autorise Julie Veillette, directrice générale adjointe à assister à l'atelier de transfert d'expérience qui se tiendra le 25 octobre 2011 à Sainte-Thècle.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Financement des travaux PRECO dans les rues Saint-Gabriel et Lavoie (reporté au 13 septembre 2011).

Considérant que les soumissions seront disponibles seulement mardi le 13 septembre 2011, le conseil ajournera la réunion à cette date.

Questions de l'assistance :

Gaston Groleau demande quand sera réparé le coin du Petit chemin Saint-Georges.

Affaires nouvelles :

- A) Réparation des soufflantes de la station d'épuration des eaux usées.
- B) Opération Enfant Soleil/demande d'utilisation de la salle Aubin

Rés. 2011
09-309 :

Hibon/ Réparation des soufflantes de la station d'épuration des eaux usées

CONSIDÉRANT que les soufflantes de la station d'épuration des eaux usées fonctionnent depuis une douzaine d'année et on besoin d'être remises à neuf;

CONSIDÉRANT que la compagnie Hibon nous offre leur service pour effectuer la mise à neuf de nos soufflantes de la station d'épuration des eaux usées;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par André Beaudoin, appuyé par André Lacombe et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accepte l'offre de Hibon pour la réparation des trois soufflantes de la station d'épuration des eaux usées au prix de 2 940.08 \$ chacune plus les taxes applicables.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2011
09-310 :

Enfant Soleil/salle Aubin

CONSIDÉRANT la demande Chantale Trudel, présidente de l'équipe d'Opération Enfant Soleil de Sainte-Thècle de disposer de la salle Aubin pour une activité de financement pour leur organisme;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Claudette Trudel Bédard, appuyé par André Lacombe et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-

Thècle accepte de prêter gratuitement la salle Aubin à Opération Enfant Soleil de Sainte-Thècle, le samedi 29 octobre 2011 pour un party d'Halloween au profit d'Opération Enfant Soleil.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2011
09-311 :

Levée de la séance

À 20 heures 34 minutes, il est proposé par Tommy Plamondon, appuyé par André Lacombe et résolu d'ajourner la séance au mardi 13 septembre à 18 heures 45 minutes.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Maire

Secrétaire-trésorier

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-THÈCLE
MRC DE MÉKINAC

Procès-verbal de la séance ajournée du conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle tenue le mardi 13 septembre 2011, à 18 heures 45 minutes, sous la présidence du maire Alain Vallée.

Sont présents:

André Lacombe, conseiller
Claudette Trudel Bédard, conseillère
Tommy Plamondon, conseiller
Bertin Cloutier, conseiller

Sont absents :

Jacques Tessier, conseiller
André Beaudoin, conseiller

Autres présences: Louis Paillé

Rés. 2011
09-312 :

Ouverture de la séance

Il est proposé par Bertin Cloutier, appuyé par André Lacombe et il est résolu unanimement d'ouvrir la séance à 18 h 45.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2011
09-313 :

Acceptation de l'offre pour le financement du règlement 268-2010

IL EST PROPOSÉ PAR CLAUDETTE TRUDEL BÉDARD, APPUYÉ PAR TOMMY PLAMONDON ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE la Municipalité de Sainte-Thècle accepte l'offre qui lui est faite de Caisse Populaire Desjardins de Sainte-Thècle-Saint-Adelphe pour son emprunt du 20 septembre 2011 au montant de 476 800 \$ par **billet** en vertu du règlement

d'emprunt numéro **268-2010**, au pair, échéant en série **cinq (5) ans** comme suit :

41 300 \$	2.99 %	20 septembre 2012
42 500 \$	2.99 %	20 septembre 2013
43 900 \$	2.99 %	20 septembre 2014
45 300 \$	2.99 %	20 septembre 2015
303 800 \$	2.99 %	20 septembre 2016

QUE les billets, capital et intérêts, soient payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré ou par prélèvement bancaire pré-autorisé à celui-ci;

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2011
09-314 :

Financement du règlement 268-2010/modification du terme

ATTENDU QUE, conformément au règlement d'emprunt numéro 268-2010, la Municipalité de Sainte-Thècle souhaite emprunter par billet un montant total de 476 800 \$;

ATTENDU QU'à ces fins, il devient nécessaire de modifier le règlement d'emprunt en vertu duquel ces billets sont émis;

IL EST PROPOSÉ PAR ANDRÉ LACOMBE, APPUYÉ PAR CLAUDETTE TRUDEL BÉDARD ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;

QU'un emprunt par billets au montant de 476 800 \$ prévu au règlement d'emprunt numéro **268-2010** soit réalisé;

QUE les billets soient signés par le (la) maire (mairesse) et le (la) secrétaire-trésorier (secrétaire-trésorière) ou trésorier (trésorière);

QUE les billets soient datés du 20 septembre 2011;

QUE les intérêts sur les billets soient payables semi-annuellement;

QUE les billets, quant au capital, soient remboursés comme suit :

2012.	41 300 \$
2013.	42 500 \$
2014.	43 900 \$
2015.	45 300 \$
2016.	46 800 \$ (à payer en 2016)
2016.	257 000 \$ (à renouveler)

QUE pour réaliser cet emprunt la Municipalité de Sainte-Thècle émette pour un terme plus court que le terme prévu dans le règlement d'emprunt, c'est-à-dire pour un terme de **cinq (5) ans** (à compter du 20 septembre 2011), en ce qui regarde les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2017 et suivantes, au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements pour le règlement numéro **268-2010**, chaque emprunt subséquent devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt;

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Alain Vallée, maire, informe les membres du conseil de sa rencontre avec la Coopérative de Solidarité Santé de Sainte-Thècle et la Fondation de la Coopérative de Solidarité Santé de Sainte-Thècle concernant le projet d'agrandissement de la bâtisse de la municipalité abritant la Coop située au, 115 rue Lacordaire à Sainte-Thècle.

Rés. 2011
09-315 :

Levée de la séance

À 18 heures 55 minutes, il est proposé par Tommy Plamondon, appuyé par Claudette Trudel Bédard et résolu de lever la séance.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Maire

Secrétaire-trésorier